

nos indigènes. Il y a lieu aussi de considérer le rôle que le Canada doit jouer dans les affaires internationales sans oublier la tâche que nous avons d'aider les pays en voie de développement et les fonctions qu'à mon avis le Canada doit assumer à titre indépendant, surtout aux Nations Unies dans la recherche de la paix mondiale.

Si j'examine le gouvernement Trudeau et sa devise d'une société juste en tenant compte des divers points que j'ai soulevés, je me vois obligé de conclure que le Canada ne se trouve pas plus rapproché de la société juste en 1972 qu'il l'était lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel en 1968. De fait, sous bien des rapports nous nous trouvons plus éloignés que jamais de ce but. J'aimerais traiter plus à fond de plusieurs points que j'ai soulevés pour montrer que le slogan de la campagne électorale de ce gouvernement en 1968 visant à une société juste ne répond certes pas aux espérances de la plupart des Canadiens.

Examinons d'abord la situation tragique qui découle du chômage. Les chiffres les plus récents indiquent qu'à la mi-janvier, il y avait 665,000 chômeurs au Canada, ce qui représente 7.7 p. 100 du total de la population active. Le taux de chômage enregistré dans les provinces atlantiques était de 12.9 p. 100 de la population active, celui de la province de Québec, de 9.8 p. 100 et celui de la Colombie-Britannique, de 8.7 p. 100. En Ontario et dans les provinces des Prairies, le taux s'établissait à 5.8 p. 100. Tout cela prend une tournure de tragédie nationale, en plus d'indiquer nettement que les programmes et les politiques économiques du gouvernement actuel sont tout à fait insuffisants. Il y a bien loin de l'objectif à atteindre: un emploi pour tous les Canadiens qui veulent et sont capables de travailler.

Je ne blâmerais pas tellement le gouvernement actuel si nos problèmes de chômage n'avaient pas duré aussi longtemps, en grande partie parce qu'ils auraient été indépendants de la volonté de notre gouvernement. Mais ce n'est pas le cas. En 1970, le gouvernement a, de propos délibéré, mis en œuvre une politique économique orientée de façon à créer le chômage des masses. C'est alors que le premier ministre a annoncé au pays qu'il tolérerait un taux de chômage de 6 p. 100 pour tenter de juguler l'inflation. Il a réussi au delà des plus belles espérances à forcer le licenciement de dizaines de milliers de Canadiens et pendant plusieurs mois de la dernière partie de 1970, l'inflation a été tenue en échec.

Mais quelle est la situation actuelle, monsieur l'Orateur? En 1971, le coût de la vie a augmenté de 5 p. 100, la hausse annuelle la plus forte en dix ans. En 1971 aussi, l'indice du chômage est le plus élevé que nous ayons eu depuis au moins 16 ans. Je n'ai pas les statistiques antérieures à cette date. Je dois cependant signaler qu'un chômage en hausse constante a été l'une des principales caractéristiques du gouvernement depuis qu'il est entré en fonction, il y aura bientôt quatre ans. Nous constatons qu'en 1967 et 1969 le chiffre moyen des chômeurs au Canada a été de 315,000. En 1970, il atteignait 495,000 et en 1972 la moyenne était de 552,000 Canadiens en chômage.

Le gouvernement a essayé de minimiser la crise du chômage au Canada. Le premier ministre et d'autres députés ont invoqué avec volubilité des augmentations au-dessus de la normale de la population active et des taux de participation par comparaison avec la période allant de 1963 à 1967. L'étude des statistiques établit nettement que l'augmentation de la population active au cours de la période allant de 1968 à 1971 a été considérablement

inférieure au rythme de 1963-1967, et l'augmentation des taux de participation aussi. Le chef de notre groupe a entièrement réfuté cet argument du gouvernement dans son exposé du 18 février au cours du débat sur le discours du trône, et je ne reviendrai donc pas là-dessus.

Au sein du monde occidental, c'est nous qui avons le taux de chômage le plus élevé. Dans la plupart des cas, il est possible d'imputer aux mesures et aux programmes du gouvernement actuel les difficultés auxquelles nous nous heurtons. Dans certains cas, ce sont les mesures économiques prises, il y a de nombreuses années, par les vieux partis qui sont à l'origine de nos maux. Je songe à cette pratique de longue date consistant à expédier à l'étranger nos matières premières pour les usiner. Le chômage que nous connaissons actuellement est dû, pour une large part, au fait que les gouvernements successifs, y compris le gouvernement actuel, ont été incapables de modifier cet état de choses.

Rien n'indique que le gouvernement actuel ait tiré la leçon de cette rude expérience économique qui a réduit au chômage des centaines de milliers de Canadiens et bouché, au Canada même, l'horizon professionnel de nombreux jeunes pleins de talent. Cependant, j'ai l'espoir que les Canadiens vont finir par se rendre compte qu'il importe d'adopter une approche tout à fait nouvelle en ce qui concerne la mise en valeur de nos ressources naturelles. Ce n'est certainement pas du gouvernement actuel que j'escompte une telle approche, vu qu'il ne s'est guère manifesté dans ce sens depuis trois ans et demi, et pas davantage dans les mesures qu'il compte proposer au cours de cette session de la 28^e législature.

Je parlerai brièvement de la situation actuelle de l'assurance-chômage et de ses effets sur nos chômeurs. En guise d'introduction je dois vous dire que j'ai pu aider des centaines de personnes et que j'ai été pleinement soutenu par le personnel de l'assurance-chômage. Je dois dire que les employés des bureaux d'assurance-chômage de ma région et des régions avoisinantes m'ont fortement assisté et je peux vraiment louer le travail qu'ils ont accompli pour aplanir les difficultés qu'on m'a signalées. L'application de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage a, toutefois, été insatisfaisante. Depuis son entrée en vigueur en juin 1971 il est devenu de plus en plus évident que ses dispositions administratives avaient été maladroitement conçues. Je ne puis partager l'avis de certains ministériels et dire que seul un pourcentage relativement faible d'ouvriers se trouvent visés. La majorité des demandes ont subi des retards de loin supérieurs aux délais promis. Un petit pourcentage de travailleurs ont vu l'étude de leurs demandes complètement bloquée et ont éprouvé de grandes difficultés à faire redresser la situation. Je connais un grand nombre de chômeurs qui ont vécu pendant des mois sans prestations et en ont énormément souffert.

• (1610)

Pour la première fois de leur vie bien des travailleurs ont dû demander de l'aide à l'assistance publique. Ils ont été humiliés de voir disparaître leur crédit et de ne pouvoir payer leurs factures. Ce fiasco administratif a provoqué chez bien des Canadiens de l'amertume et de la colère contre la façon dont le gouvernement administre la nouvelle loi sur l'assurance-chômage. Tous les députés ont eu affaire à des problèmes similaires dans leurs circonscriptions. Nous avons découvert bien des raisons pour les retards excessifs subis par les requérants et nous en avons averti le ministère et les fonctionnaires intéressés.